



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 12 mai 2022

Présidence : M. Daniel Sage

Objet : Préavis n° 2022/04 – Modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2022/04,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'adopter les statuts révisés de l'ERM (« Révision 2022 »).

Ainsi délibéré en séance du 12 mai 2022.

Le Président

Daniel Sage



La Secrétaire

Gaëlle Weissert